



Municipalité de Saint-Jules

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION RÉNOVATION ET BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE

Au moment de déposer votre demande de permis, il est obligatoire de fournir tous les renseignements et documents subséquents. Ils seront nécessaires afin de compléter la demande et d'entamer l'étude du projet. Toutefois, il est important de savoir que la municipalité dispose de 30 jours, après le dépôt de la demande complète, pour donner une réponse. L'inspecteur est aussi en droit de demander tout autres documents nécessaires à la bonne compréhension du projet.

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom de famille	Prénom	
Adresse actuelle		
Ville	Province	Code postal
Téléphone Résidence Cellulaire	Courriel	

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

☐ Propriétaire	☐ Entrepreneur
☐ Autre	Téléphone Courriel
Nom	Adresse

3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRENEUR

Nom	☐ Auto-construction
Adresse	
Téléphone	
Numéro de compagnie/entreprise (RBQ/NEQ)	Responsable des travaux

4. EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

Adresse	Numéro de lot Matricule
---------	----------------------------

5. RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX PROJÉTÉS

☐ Rénovation résidence principale	☐ Construction bâtiment complémentaire
☐ Agrandissement résidence principale	☐ Rénovation bâtiment complémentaire
Date de début des travaux	Date de fin des travaux

Description détaillée des travaux

